

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| 0 Réclamation | : contact@mupras.com |
| 0 Prise en charge | : pec@mupras.com |
| 0 Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : *1240* Société : *RAM*

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : *LAHBABI Liliane*

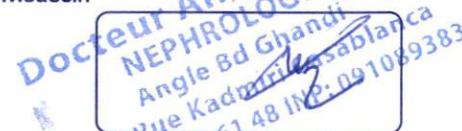
Date de naissance : *11/11/1945*

Adresse : *405 b Route d'ce Jdid de Riadine Ghalia - Casablanca*

Tél. : *0563720538* Total des frais engagés : *110 Dhs*

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : *12/03/2022*

Nom et prénom du malade : *LAHBABI LILIANG* Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : *Insuffisance Rénale, Hémodialyse*

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : *Casablanca* Le : *12/03/2022*

Signature de l'adhérent(e) : *Liliane*

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18/03/2022	2022	CS	G.I statut	Docteur Anis NEPHROLOGUE Angélique Bélandi Né Kadidjou Casablanca 51 48 INP: 091089382

EXECUTION DES ORDONNANCES

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>LABORATOIRE D'IMMOUR GUESSA Dr. Abdellah Melli - Maârif Tél: 0522 99 92 15 / 0522 99 15 30 Fax: 0522 98 92 37 E-mail: immourguessa@yahoo.fr</i>	22/03/22	BMO	Mo. 8h

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

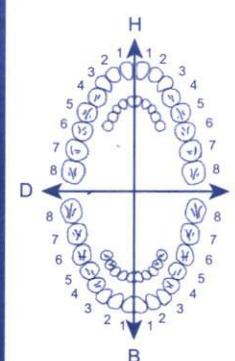
Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000

(Création, remont, adjonction)



VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



Centre du Rein

Centre de Néphrologie et d'Hémodialyse

Docteur Anis LAHLOU

Spécialiste en Néphrologie
Maladies des Reins et Hémodialyse
Ancien Interne et Chef de Clinique
des Hôpitaux de Paris
Médaille d'or de la Faculté Cochin
Lauréat de la Faculté
de Médecine de Paris

Casablanca, le 12.03.2022.

Mme LAHBABI LI LIANE.

- NFS, plaquettes.
- TRINI.

Centre NÉPHROLOGIE
et 2 Rue Kadmiri Casablanca
Angle Bd Ghandi
Tél: 0522 25 61 48 INP: 091089383
et 2 Rue Kadmiri Casablanca
Angle Bd Ghandi
Tél: 0522 25 61 48 INP: 091089383

LABORATOIRE
LAMOUR GUESSOUS
14, Abou Abdellah Nafil - Maârif
Tél: 0522 98 92 15 / 0522 99 15 30
Fax: 0522 98 92 37 - Casablanca
ARTIMILLE

مختبر التحاليل الطبية بنعمر - جسوس

Laboratoire d'Analyses Médicales Benamour - Guessous



Dr. BENAMOUR LAZRAK Ilham
Médecin Biogiste

Lauréate de la Faculté de Médecine Paris V
Ancienne Interne des Hôpitaux de Paris

Cyto-Hématologie - Bactério-Virologie - Myco-Parasitologie - Immunologie - Biochimie

Dr. GUESSOUS CHAMI Saida
Pharmacien Biogiste

Lauréate de la Faculté de Pharmacie Paris V
Ancienne Interne des Hôpitaux de Paris

44, Rue Abou Abdellah Nafii Maârif - 20 100 Casablanca - Tél. : 05 22 98 92 15 / 05 22 99 15 30 / 06 62 15 09 33 - Fax : 05 22 98 92 37
Patente 35712064 - I.F. 40703610 - C.N.S.S. 2356906 - ICE : 001615095000046 - E-mail : labolbg@gmail.com

Facture n° 115722

CASABLANCA LE 12/03/2022

Analyses effectuées le: 12/03/2022

Pour.....: **Mme LAHBABI LILIANE**

Sur prescription du: Dr LAHLOU ANIS

Code.....: 4AF1314



Organisme.....: **PRELEVEMENT FAIT AU CENTRE**

Analyses Effectuées:

NFS1=B70 TPR=B40

Cotation : (B 110)

Montant Net : 110.00 Dh

ARRETEE LA PRESENTE FACTURE A LA SOMME DE :

CENT DIX Dhs 00 Cts

LABORATOIRE
BENAMOUR GUESSOUS
44, Abou Abdellah Nafii - Casablanca
Tél: 0522 98 92 15 / 0522 98 92 37 - Fax: 0522 98 92 37 -
E-mail: labolbg@gmail.com

مختبر التحاليل الطبية بنعمور - جسوس

Laboratoire d'Analyses Médicales Benamour - Guessous



Dr. BENAMOUR LAZRAK Ilham

Médecin Biologiste

Lauréate de la Faculté de Médecine Paris V
Ancienne Interne des Hôpitaux de Paris

Cyto-Hématologie - Bactério-Virologie - Myco-Parasitologie - Immunologie - Biochimie

Dr. GUESSOUS CHAMI Saida

Pharmacien Biologiste

Lauréate de la Faculté de Pharmacie Paris V
Ancienne Interne des Hôpitaux de Paris

44, Rue Abou Abdellah Nafii Maârif - 20 100 Casablanca - Tél. : 05 22 98 92 15 / 05 22 99 15 30 / 06 62 15 09 33 - Fax : 05 22 98 92 37

Patente 35712064 - I.F. 40703610 - C.N.S.S. 2356906 - ICE : 00161509500046 - E-mail : labolbg@gmail.com

Edition du : 12/03/2022

Matricule : 20312CR1981

Code Patient: 4AF1314 du : 12/03/2022

Mme LAHBABI LILIANE

Médecin: Dr. LAHLOU ANIS

PRELEVEMENT FAIT AU
CENTRE

EXAMENS DE SANG HEMATOLOGIE

Analyses	Résultats	Normes	Antécédents
----------	-----------	--------	-------------

NUMERATION GLOBULAIRE

(ABX Pentra XL 80)

			Femme
Globules rouges.....	3.62	M/mm3	(4.0 - 5.0)
Hemoglobine.....	11.3	g/100ml	(12 - 16.5)
Hematocrite	34.3	%	(36- 44)
V.G.M	95.	μ 3	(80 - 95)
T.C.M.H.....	31.	pg	(27 - 32)
C.C.M.H.....	32.9	%	(32 - 36)
Globules blancs.....	6500	/mm3	(4 000 - 10 000)

FORMULE LEUCOCYTAIRE

Polynucléaires Neutrophiles: 73	% Soit: 4745. /mm3 (1800-7000)
Polynucléaires Eosinophiles: 6	% Soit: 390. /mm3 (0-500)
Polynucléaires Basophiles..: 0	% Soit: 0. /mm3 (0- 100)
Lymphocytes.....: 14	% Soit: 910. /mm3 (1500 - 4000)
Monocytes.....: 7	% Soit: 455. /mm3 (100 -1000)
TOTAL.....: 100.	%

PLAQUETTES.....: 260000 /mm3 (150000 - 450000)

Dr. BENAMOUR L'HAM
MEDECIN BIOLOGISTE
44 Rue Abou Abdellah Nafii
Maârif Casablanca
Tél : 0522 98 92 15 - 06 62 15 30
0662 15 00

Dr. BENAMOUR .

مختبر التحاليل الطبية بنعمر - جسوس

Laboratoire d'Analyses Médicales Benamour - Guessous



Dr. BENAMOUR LAZRAK Ilham

Médecin Biologiste

Lauréate de la Faculté de Médecine Paris V
Ancienne Interne des Hôpitaux de Paris

Cyto-Hématologie - Bactério-Virologie - Myco-Parasitologie - Immunologie - Biochimie

Dr. GUESSOUS CHAMI Saida

Pharmacien Biologiste

Lauréate de la Faculté de Pharmacie Paris V
Ancienne Interne des Hôpitaux de Paris

44, Rue Abou Abdellah Nafii Maârif - 20 100 Casablanca - Tél. : 05 22 98 92 15 / 05 22 99 15 30 / 06 62 15 09 33 - Fax : 05 22 98 92 37

Patente 35712064 - I.F. 40703610 - C.N.S.S. 2356906 - ICE : 00161509500046 - E-mail : labolbg@gmail.com

Edition du : 12/03/2022



Matricule : 20312CR1981

Code Patient: 4AF1314

du : 12/03/2022

Mme LAHBABI LILIANE

Médecin: Dr. LAHLOU ANIS

**PRELEVEMENT FAIT AU
CENTRE**

EXAMENS DE SANG HEMOSTASE

Analyses	Résultats	Normes	Antécédents
----------	-----------	--------	-------------

TAUX DE PROTHROMBINE

Témoin.....	100	%	
Patient.....	37	%	> 70%
INR.....	2.16		42 (17/02/22) 1.93 (17/02/22)

Interprétation

Prévention des thromboses veineuses

(2 < INR < 3)

Prévention et traitement des thromboses veineuses récurrentes

(2.5 < INR < 3.5)

Prévention des thromboses artérielles, valves cardiaques

(3 < INR < 4)

Dr. BENAMOUR ILHAM
MÉDECIN BIOLOGISTE
44 Rue Abou Abdellah Nafii
Maârif Casablanca
Tél : 05 22 98 92 15 - 05 22 99 15 30
06 62 15 09 33

Dr. BENAMOUR .